

Stade nautique olympique d'Ile-de-France

Route de Torcy

77360 VAIRES SUR MARNE

Tel. : +33 (0)1 45 11 08 50

Fax : +33 (0)1 45 11 13 25

Email : ffck@ffck.org

Internet : www.ffck.org

Commission de surveillance électorale

*Réunion relative à l'examen des listes déposées
pour la candidature pour la présidence et le
Bureau exécutif de la FFCK pour l'AG du
12/12/2020*

Le 2 novembre 2020

Vu le Code du sport ;

Vu les statuts de la FFCK ;

Vu le Règlement Intérieur de la FFCK et ses annexes ;

Vu le courrier du Secrétaire général du 1^{er} octobre 2020 informant du processus de candidatures aux élections du Président, du Bureau Exécutif et du Conseil fédéral de la FFCK ;

Vu la décision du Conseil fédéral du 31 octobre 2020 validant la date et l'ordre du jour de l'Assemblée générale électorale du 12 décembre 2020 ;

Le siège de la FFCK a réceptionné trois courriers recommandés avec accusé réception, transmettant des documents pour le compte de deux listes candidates ;

La Commission de Surveillance électorale de la FFCK, convoquée par courriel du 30 octobre, s'est réunie en visio-conférence le lundi 2 novembre 2020 pour examiner ces listes et vérifier leur conformité au regard des textes fédéraux.

1- Analyse de la liste reçue le 26 octobre 2020 : Liste Avenir FFCK présentée par Stéphane GIBERT

Par courrier recommandé avec accusé réception, le siège de la FFCK a reçu la candidature de la liste « Avenir FFCK » présentée par Stéphane GIBERT le 26 octobre 2020.

La commission de surveillance électorale a procédé aux vérifications suivantes :

Obligations statutaires et réglementaires	Liste AVENIR FFCK présentée par Stéphane GIBERT		
Date d'envoi de liste	23/10/2020 Conforme		
Date de réception	26/10/2020		
Liste transmise par Lettre recommandée avec Accusé Réception (LRAR)	Conforme		
Transmission du Programme	Conforme		
Nombre de candidats par liste et répartition des postes	Conforme		
Liste des Colistiers / Conformité au regard des licences	Nom	Licence 2019	Licence 2020
Président	GIBERT Stéphane	Prise de licence au 11/12/2019 au tarif de 18,50€ correspondant à une licence 4 mois (au lieu de 55€). Question du respect de l'annualité de la licence.	conforme
Secrétaire général	GAEREL Fabrice	conforme	conforme
Trésorier	LEGROUX Agnès	conforme	conforme
Vice-président	KOECHLIN Daniel	conforme	conforme
Vice-président	LEDOUX Françoise	conforme	conforme
Vice-président	LEFOULON Patrick	conforme	conforme
Vice-président	GATUINGT Chloé	conforme	conforme
Vice-président	JOURDAIN Xavier	conforme	conforme
Vice-président	PADUANO Valérie	conforme	conforme
Age des colistiers	conforme		
Parité	Conforme avec 44,44% de femmes		
Cumul des mandats ou des fonctions :	Fabrice GAEREL, Président du CRCK de Bourgogne Franche Comté, devra quitter ses fonctions en cas d'élection au sein du Bureau Exécutif		

2- Analyse de la liste reçue le 27 octobre 2020 : Liste présentée par Jean ZOUNGRANA

Par courrier recommandé avec accusé réception, le siège de la FFCK a reçu la candidature de la liste présentée par Jean ZOUNGRANA le 27 octobre 2020.

La commission de surveillance électorale a procédé aux vérifications suivantes :

Obligations statutaires et réglementaires	Liste Jean ZOUNGRANA		
Date d'envoi de liste	26/10/2020 Conforme		
Date de réception	27/10/2020		
Liste transmise par Lettre recommandée avec Accusé Réception (LRAR)	Conforme		
Transmission du Programme	Conforme		
Nombre de candidats par liste et répartition des postes	Conforme		
Liste des Colistiers / Conformité au regard des licences	Nom	Licence 2019	Licence 2020
Président	ZOUNGRANA Jean	ok	ok
Secrétaire général	GIRARD Emmanuel	ok	ok
Trésorier	CHEVIET Carole	ok	ok
Vice-président	CHAVRIER Didier	ok	ok
Vice-président	JEHL Caroline	ok	ok
Vice-président	DANTIN Georges	ok	ok
Vice-président	SEILER Françoise	ok	ok
Vice-président	BAYLE Olivier	ok	ok
Vice-président	DICKENS Peggy	ok	ok
Vice-président	HEBRIOUX Fabienne	ok	ok
Age des colistiers	Conforme		
Parité	Conforme avec 50% de femmes		
Cumul des mandats ou des fonctions :	Carole CHEVIET, Présidente du CDCK de l'Aisne, devra quitter ses fonctions en cas d'élection au sein du Bureau Exécutif		

3- Avis de la Commission de surveillance électorale

S'agissant de l'éligibilité individuelle des candidatures, 18 candidatures n'appellent à aucun commentaire et sont conformes en tout point aux conditions énoncées dans les statuts et règlements.

Une candidature individuelle laisse apparaître une fragilité juridique au regard de l'article 1.4.1.2 qui stipule que seuls les titulaires d'une licence annuelle l'année de l'élection et l'année précédente peuvent se porter candidats.

Pour la saison 2019, Monsieur Stéphane GIBERT dispose seulement d'une licence 4 mois prise le 11 décembre 2019.

Le rôle de la commission de surveillance électorale est d'éclairer les représentants à l'assemblée générale. A ce titre, celle-ci émet un avis réservé compte tenu du risque potentiel de contentieux pouvant conduire notamment à l'annulation de l'élection.

La Commission valide la publication et la transmission des candidatures déposées par les deux listes. Il sera proposé aux deux listes de transmettre les éléments envoyés par courrier en version numérique pour augmenter la qualité de diffusion de leurs documents.

Signatures

Albert MAYER

Président

Handwritten signature of Albert Mayer in black ink, featuring a large, stylized 'O' followed by the name 'Mayer'.

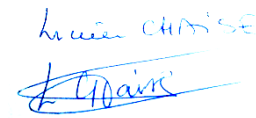
Bernard BOUFFINIER

Membre

Handwritten signature of Bernard Bouffinier in black ink, appearing as a cursive scribble.

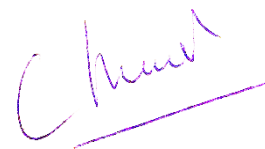
Lucien CHAISE

Membre

Handwritten signature of Lucien Chaise in blue ink, with the name 'Lucien CHAISE' written above a cursive signature.

Catherine DRIDER

Membre

Handwritten signature of Catherine Drider in purple ink, featuring a large, stylized 'C' followed by the name 'Drider'.

Hervé MIOSSEC

Membre

Handwritten signature of Hervé Miossec in black ink, with the name 'Hervé Miossec' written above a cursive signature.